

REGLEMENT du Marché aux puces Guebwiller le 14 avril 2024

Le marché aux puces est ouvert à tous les particuliers, dans la limite des places disponibles.

Le Bulletin d'inscription accompagné de la photocopie recto verso de la carte d'identité devra nous parvenir **avant le 7 avril 2024 inclus** accompagné d'une enveloppe timbrée portant votre adresse ainsi que le règlement par chèque libellé à l'ordre de : **AATG - GUEBWILLER**

Inscriptions à envoyer à :

- ❖ Potemsky Jean-Paul
- ❖ 1 rue de la Filature 68500 Guebwiller
- ❖ L'accueil des exposants aura lieu à l'église Notre Dame et à l'église St-Léger à partir de 5 heures
- ❖ Début des transactions à partir de 7 heures.
- ❖ Buvette (à partir de 6h) et restauration assurée par l'organisateur.
- ❖ La caution de 20 €, exigée lors de l'inscription par chèque à part, sera rendue si le stand est propre.
- ❖ Le n° d'emplacement sera communiqué par courrier avec la carte de participation avec votre enveloppe timbrée.
- ❖ Les animaux doivent être tenus en laisse.
- ❖ Les personnes s'engagent à ne vendre que des objets personnels et usagés.
- ❖ Les places non occupées à 7 h 30 seront redistribuées.
- ❖ Aucun remboursement ne sera restitué en cas de désistement
- ❖ En cas de non-respect de ce règlement, l'organisateur est seul juge et peut procéder à l'exclusion de l'exposant.
- ❖ L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accidents pouvant survenir au stand ou dans le périmètre du marché aux puces.
- ❖ Le départ des exposants se fera à partir de 17 heures.
- ❖ L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé propre, pour 18 heures.

Seuls les bulletins d'inscription accompagnés du règlement et de la photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport seront pris en compte. Veuillez joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse pour la carte de participation avec votre n° de participation.

19^{ème} MARCHÉ AUX PUCES



A GUEBWILLER

**Rue de la République, de l'église Notre Dame,
à l'église St-Léger.**

**Dimanche 14 avril 2024
de 5 h à 17 h**

Prix de l'emplacement 12 € les 5 mètres

Réservé aux particuliers
Restauration sur place

**ASSOCIATION D'ANIMATIONS
TOURISTIQUES DE GUEBWILLER**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Avant le 7 avril 2024

Je soussigné(e), nom et prénom

Né(e) le..... à

Adresse

CP.....Ville

Tél :

Mail : @

Propriétaire du véhicule immatriculé :

Longueur du véhicule : **Hauteur du véhicule :**

Exposant au marché aux puces se déroulant le 14 avril 2024

à **GUEBWILLER** et déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e) ou être autorisé à vendre le dimanche
- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- Ne participer qu'à titre exceptionnel à ce genre de manifestation

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

Je réserve emplacement (s) de 5 mètres à 12 Euro et je joins :

- Un chèque de **Euros** libellé à l'ordre de : **AATG Guebwiller**
- Un chèque de caution de 20 € rendu au départ et à récupérer à la buvette
- Une photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport.
- Une enveloppe timbrée avec votre adresse pour la carte de participation. **Impératif**

Fait à Le

Signature

Inscription et chèque à retourner avant le 7 avril inclus avec la photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport ainsi qu'une enveloppe timbrée avec votre adresse pour la carte de participation à l'adresse suivante :

Potemsky Jean-Paul

1 rue de la Filature 68500 Guebwiller

Inscription téléchargeable sur : www.2atg.fr

Permanence téléphonique :

du lundi au samedi de 10h à 18h

au 09 70 44 52 45

(Pas d'inscription par répondeur)

L'Association d'Animations Touristiques de Guebwiller vous remercie d'avance

Pour votre participation.

La vente de boissons et encas seront assurés par l'organisateur devant l'hôtel de ville.